



MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21
Fax 021 845 17 35
E-mail: municipalite@chenit.ch

**La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal**

PREAVIS N° 4/2017

Objet : Réfection et création de traversées sous les voies Travys pour le passage de collecteurs communaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

La traversée des voies de *Travys* par des collecteurs communaux entraîne à chaque fois des complications importantes. D'une part, nous ne pouvons pas effectuer de fouilles traditionnelles puisque nous ne pouvons pas interrompre le trafic ferroviaire et d'autre part, parce qu'il y a des distances impératives à respecter entre les rails et la conduite.

L'entreprise Travys SA a informé la Municipalité de sa volonté de remplacer la voie sur le tronçon allant du Sentier au Brassus. Ces importants travaux représentent donc une opportunité pour la commune pour profiter de réaliser des traversées sans ces contraintes.

Ainsi, à l'automne 2016, des curages et contrôles par caméras ont été effectués afin de recenser les travaux à réaliser. De plus, un autre collecteur est à construire afin de pouvoir réaliser les mises en séparatif prévues dans le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE). Ces importants travaux de *Travys* ne s'effectuant pas fréquemment, il est judicieux pour la commune de réaliser des traversées « en attente » pour les futurs travaux de séparatif.

Description du projet

La Municipalité demande donc au Conseil communal un crédit pour remplacer trois collecteurs et créer un nouveau tracé à travers la voie *Travys*, ceci en fouille *normale*, tout en profitant du remplacement des rails, en lieu et place des coûteux *pousse-tube* réalisés habituellement dans ce genre de situation.

Un collecteur supplémentaire a été identifié en très mauvais état lors d'un contrôle par caméra en 2015. Celui-ci se trouve derrière le Centre Sportif et traverse les voies, malheureusement à un endroit où la voie ferrée se trouve surélevée à plus de 8 mètres du sol. De plus, et afin de respecter les pentes d'écoulement, le collecteur se trouve à une profondeur de 2 mètres. Un remplacement en fouille classique n'est dès-lors pas envisageable pour une telle profondeur. Ainsi, même si les voies sont remplacées par *Travys*, une solution par pousse-tube est envisagée.

Coûts et financement

Les coûts de ces travaux sont décrits dans le tableau ci-dessous. Ils ont été estimés par le bureau technique communal qui sera chargé de suivre la réalisation.

Traversées en fouille simple (génie civil)	CHF	60'000.00
Traversée au Centre Sportif (pousse-tube)	CHF	127'000.00
Honoraires (Bureau Technique Communal)	CHF	0.00
Divers et imprévus	CHF	<u>30'590.00</u>
MONTANT TOTAL DU DEVIS HT	CHF	217'590.00
TVA	CHF	17'410.00
MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC	CHF	<u>235'000.00</u>

Ces travaux n'étaient pas prévus au plan d'investissement. Ils sont cependant nécessaires pour le collecteur derrière le Centre Sportif et judicieux pour les autres. D'autre part, la situation financière de la commune et son faible endettement permettent d'absorber cette charge supplémentaire.

Financement

Le financement sera assuré par les liquidités courantes, et si nécessaire, par un emprunt global avec d'autres investissements. Les dépenses seront comptabilisées à l'actif du bilan dans les investissements du patrimoine administratif et l'amortissement se fera en 15 ans au maximum, par le budget de fonctionnement.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n° 4/2017

Où le rapport de la Commission d'étude

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

1. autorise la Municipalité à procéder à la réfection et création de traversées sous les voies *Travys* pour le passage de collecteurs communaux ;
2. alloue dans ce but un crédit de CHF 235'000.00 ;

- 
- AU NOM DE LA MUNICIPALITE
 Le Syndic Le Secrétaire
- 

- Stives MORAND Marc-André BURDET

- M. Laurent Reymondin
- M. Olivier Baudat

- Mme Maud Dutel, Bureau technique communal

- -2- plans de situation en format A3